

## Au programme de la concertation citoyenne participative

13  
oct.

**Réunion publique**  
19h > 21h  
Salle du Carrousel

7  
nov.

**Visite participative**  
9h30 - 12h30  
RDV devant la mairie de  
St-Siméon

18  
nov.

**Atelier grand public**  
19h > 21h  
Salle du Carrousel

Inscription obligatoire en mairie ou sur :  
[www.nos-rivieres-st-simeon.jenparle.net](http://www.nos-rivieres-st-simeon.jenparle.net)

10  
déc.

**Atelier exploitants  
agricoles**  
*sur invitation*

Le projet d'aménagement de Saint-Siméon s'inscrit dans le cadre de deux outils de gestion portés par le SIRRA et bénéficie du soutien financier de ses différents partenaires :

Le **Contrat vert et bleu Bièvre Valloire**, visant à maintenir ou restaurer les continuités écologiques sur un territoire, c'est-à-dire les corridors de déplacement de la faune entre milieux naturels.

Le **Contrat de bassin Bièvre Liers Valloire – Sanne**, programme d'actions multithématiques sur 3 ans visant à préserver la ressource en eau et les milieux naturels liés. Il est piloté par la Commission Locale de l'Eau.



# ICI, ON SE MOBILISE POUR SE PROTÉGER DES CRUES ET VALORISER NOTRE ENVIRONNEMENT

Venez co-construire le projet  
de prévention des inondations  
et de renaturation de la Baïse,  
de la Rivière Vieille et du Marais  
de Chardonnières

Concertation citoyenne participative  
TOUS concernés !

Participez aux rencontres et contribuez en ligne  
à tout moment grâce à la carte participative :  
[www.nos-rivieres-st-simeon.jenparle.net](http://www.nos-rivieres-st-simeon.jenparle.net)

Maître d'ouvrage



Syndicat isérois  
des rivières  
Rhône aval

Commune partenaire



Saint Siméon de Bressieux  
- Isère -

Partenaires financiers



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

Demarche de concertation, communication et création graphique : Res publica 2020



**2 manières de participer car votre avis est important !**

**1**

Participez aux rencontres de concertation (voir le programme ci-contre)

**2**

Connectez-vous à la plateforme Jenparle et contribuez sur la carte participative

[www.nos-rivieres-st-simeon.jenparle.net](http://www.nos-rivieres-st-simeon.jenparle.net)

## Pourquoi une concertation ?



Présenter le projet hydraulique et environnemental

Enrichir le projet grâce à l'intelligence collective des habitants et acteurs de la commune de Saint-Siméon de-Bressieux et des alentours

Recueillir les craintes et les attentes sur le projet

Répondre aux questions et interrogations sur le projet

## Les règles de la concertation

Le maître d'ouvrage veille à ce que les débats se déroulent dans un esprit d'écoute, de bienveillance et d'égalité de traitement des avis. Chaque participant peut faire entendre sa voix, quel que soit son rapport au projet. L'ensemble des contributions recueillies sont consignées dans le bilan. Le maître d'ouvrage reste décisionnaire sur l'intégration ou non des contributions au projet : il s'engage à revenir vers les participants pour présenter le bilan et expliquer ses décisions.

## Les étapes de la concertation

Oct. > Déc. 2020  
Concertation des différentes parties prenantes au projet

à partir de Janv. 2021  
Rédaction du bilan de la concertation

Etude du bilan de la concertation par le maître d'ouvrage

Restitution du bilan et réponse du maître d'ouvrage

*En cas d'annulation des réunions pour des raisons sanitaires, la plateforme Jenparle deviendra l'unique façon de contribuer au projet. Dans ce cas, nous vous incitons vivement à l'utiliser.*

[www.nos-rivieres-st-simeon.jenparle.net](http://www.nos-rivieres-st-simeon.jenparle.net)



Saint-Siméon-Bressieux est traversé par deux cours d'eau, la Baïse et la Rivière Vieille. Ces rivières ont été détournées et aménagées par le passé pour satisfaire les divers usages. Ces aménagements contribuent à l'aggravation des inondations sur la commune, comme ce fut le cas lors des crues de 1988, 1993, 1999, et plus récemment en 2013.

Le Syndicat isérois des rivières Rhône aval (SIRRA) a préparé un projet d'aménagement en février 2020, en accord avec la commune et les partenaires, dont les grands principes sont :

- 1 Création et renaturation d'un nouveau lit pour la rivière Vielle, permettant la réalimentation du marais de Chardonnières
- 2 Dérivation des eaux de débordement de la Baïse vers la rivière Vieille
- 3 Aménagement d'un ouvrage de rétention des crues à proximité du marais de Chardonnières
- 4 Aménagements localisés de la Baïse pour protéger le centre bourg

Un projet d'intérêt général



Améliorer le cadre de vie et la sécurité des habitants de la commune en réduisant le risque d'inondations



Préserver l'environnement, grâce à la renaturation du lit de la Rivière Vieille, de la Baïse et du marais de Chardonnières



Développer la dynamique urbaine et économique de Saint Siméon de Bressieux

AVANT LE PROJET

